

COMMENT JE DOIS ME COMPORTEUR AVEC MON MARI ?

Par Profil supprimé Postée le 29/11/2016 21:54

Mon mari a seulement 32ans .. un amour fort et très fusionnel entre nous , une petite fille de 18mois , sauf que l'alcool l'a rendu fou (il buvait déjà en grande quantité , mais en cachette aussi , plus les bars la journée) il est tres dépressif aussi ! Sauf que depuis 1mois et demi il a tous lâcher d'un seul coup et a décidé de nous abandonner , il disait nous aimer mais que la famille n'était pas pr lui .. donc tres vite il n'est pris un appart mais en attendant son départ son état d'alcoolisme empirer .. maintenant le voilà parti , pour me protéger car j'en souffre terriblement je l'ai ignorer , ignorer ses messages .. mais mr ne supporte pas , il ne parle pas de revenir mais de se foutre en l'air .. du coup j'ai craquée et l'ai appeler (appel qui a durer 5h) tout est contradictoire , il pleure comme jamais à me dire qu'il m'aimes et qu'on lui manque terriblement .. mais qu'il ne pouvait plu avoir cette vie "bridée "Comme m'a t'il dit pour car il voulait boire tous ce qu'il voulait ! Je l'ai vu apres 3srmaines pour sa fille ! Mon dieu je ne le reconnais plu qye ce sois physiquement perdu au moins 10kgs et une tête affreuse et mentalement complètement vide d'esprit ???? Ce n'est pas l'homme que j'ai aimée et épousée .. ma question Aujourd'hui c'est comment dois-je me comporter avec lui ?pour ma part il me fait tellement de mal que je veux le fuir pr être forte pour mes 2enfants mais le voir se détruire me détruit ????Mais je l'aime tellement et c le père de ma fille que je suis terrifiée qu'il lui arrive quelque chose .. surtout qu'il se vente d'aller dans les bars jusqu'à des 2/3h heures du matin pour travailler le lendemain ! SVP que dois je faire ?

Mise en ligne le 01/12/2016

Bonjour,

Nous comprenons que vous vous sentiez très démunie devant votre compagnon qui semble aller extrêmement mal. Ses alcoolisations massives, son départ du domicile, sa perte de poids, ses pleurs, sont autant de signes permettant de penser qu'il traverse un fort moment de crise personnelle qui, dans le même temps, plonge votre couple et votre vie de famille dans une période mouvementée.

Vous nous demandez quoi faire et il n'est pas aisé de vous répondre. Vous voudriez probablement aider votre mari à se reprendre en main mais pour cela il faudrait qu'il reconnaisse ses difficultés et qu'il accepte de se faire aider. Pour que sa situation évolue, il est impératif qu'il soit volontaire et partie prenante de démarches de soins ou de réflexions.

Vous semblez avoir fait le « choix » d'essayer de vous protéger pour protéger vos enfants et nous ne pouvons que vous encourager dans ce sens, même si cela ne vous satisfait pas pleinement. Les seules choses que vous pouvez faire concrètement pour l'instant ne concernent que vos enfants et vous-même. Rien ne vous empêche toutefois de demander à votre mari ce qu'il attend de vous et comment il se projette dans l'avenir.

Nous ne savons pas si vous êtes entourée par des proches pour faire face à ces difficultés. Que vous le soyez ou non, il pourrait vous être utile en parallèle de vous rapprocher de professionnels pouvant vous soutenir, vous conseiller, vous aider à prendre de recul.

En tant que personne de l'entourage, vous avez la possibilité de prendre contact avec l'équipe d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et de bénéficier de l'aide offerte aux proches. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des deux centres qui semblent les plus proches de chez vous, les consultations y sont confidentielles et gratuites.

Nous restons disponibles bien sûr si vous avez besoin de revenir vers nous pour échanger sur les difficultés que vous traversez. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à 2h.

Avec tous nos encouragements.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE- CSAPA DE COMPIÈGNE (60)

20 rue du Fond Pernant
60200 COMPIEGNE

Tél : 03 44 86 00 20

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : Lundi 9h-12h / 13h-18h ; Mardi 9h-12h30 / 13h30-17h45 ; Mercredi 9h-12h30 / 13h30-18h30 ; Jeudi 9h-12h30 / 13h30- 18h ; Vendredi 9h-12h30 / 13h30-19h15

Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 16h30 à 18h (actuellement en suspend)

COVID -19 : Accueil et suivi dans le respect des gestes barrières

Voir la fiche détaillée

CENTRE SATO

**16 avenue des martyrs de la liberté
60200 COMPIEGNE**

Tél : 03 44 40 08 77

Site web : www.sato-picardie.fr

Accueil du public : Lundi, mardi , jeudi : 9h-13h et 14h-18h. Mercredi: 9h-13h et 14h-16h. Vendredi: 9h30 -12h30 et 13h30 -16h30.

Substitution : Se renseigner auprès du centre (tous les matins)

Service mobile : Le CAARUD de l'association, assure une permanence d'accueil tous les vendredi de 13h30 à 16h30: conseils, informations, mise à disposition de matériel de réduction des risques.

Voir la fiche détaillée